

L'énergie

M. Breau: Monsieur l'Orateur, le président du Conseil privé (M. Baker) a bien raison. Je ne lui en ai pas parlé, mais le ministre de l'Expansion économique régionale (M. MacKay) nous a prévenus—ou bien était-ce le personnel du leader de la Chambre—qu'il assisterait demain après-midi à une réunion d'un comité ministériel, et nous n'y avons aucune objection. Nous avons envoyé un message par l'entremise du personnel du leader de la Chambre, où nous demandions au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Hnatyshyn) d'être présent. Il n'a peut-être pas encore reçu le message. Pourtant, nous l'avons envoyé il y a près d'une heure et demie par l'entremise de son personnel.

M. Hogan: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une autre question au premier ministre (M. Clark) au sujet de la banque d'énergie. Je vois très bien d'ici où elle pourrait être constituée, à supposer qu'il réussisse à faire accepter l'augmentation des prix, projet qui ne se réalisera pas, je l'espère. De toute façon, à supposer qu'il y réussisse, abordons la question des réserves d'énergie. Ce projet serait à mon avis une excellente raison pour demander des fonds pour certaines fins dans la région de l'Atlantique, comme celle du raccordement du réseau électrique de Terre-Neuve à celui des Maritimes—le projet d'énergie marémotrice de la baie de Fundy. Avant d'arriver ici, dans l'avion hier . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député devrait comprendre que la Chambre a exprimé le désir de se constituer en comité plénier. Je suis obligé de prévoir une période de questions facultatives. Les trois députés que j'ai mentionnés devraient poser chacun une question très brève et succincte au premier ministre (M. Clark), afin que nous puissions poursuivre l'étude d'autres questions qui nous intéressent.

M. Hogan: Monsieur l'Orateur, j'espère que cette banque de l'énergie qui ne sera pas mise sur pied avant au moins un an, si elle est jamais créée, ne concernera pas la mine Dine Donkin, parce que les habitants du Cap Breton en ont assez et sont fatigués d'attendre . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Winnipeg-Nord-Centre.

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, j'ai une question très directe à poser au premier ministre (M. Clark). Il a utilisé ce soir les mots suivants: «Nous avons également parlé de la façon d'aider les Canadiens à qui les hausses de prix demanderont les plus gros sacrifices». Étant donné que les retraités vont être très touchés par les augmentations de prix, cela signifie-t-il que le gouvernement a l'intention d'augmenter les pensions de vieillesse?

M. Clark: Monsieur l'Orateur, ce n'est pas une bonne interprétation de mes paroles. La déclaration citée par le député trouvera son explication dans le budget.

M. de Jong: Monsieur l'Orateur, je suis inquiet à l'idée de voir le programme d'isolation des résidences canadiennes confié aux provinces. J'aimerais demander au premier ministre (M. Clark) quel rôle il entend faire jouer au gouvernement fédéral dans ce domaine. Il importe à mon avis que le programme soit assez souple et qu'il soit contrôlé dans les régions,

mais j'ai peur que certains éléments essentiels du programme national d'isolation des maisons ne disparaissent si l'on se contente de le confier aux provinces. Je prie donc le premier ministre d'assurer à la Chambre que les provinces utiliseront bien à cette fin l'argent destiné à l'isolation des maisons—ce qu'elles ne font pas pour les soins médicaux—que la SCHL continuera de surveiller les fabricants de matériaux isolants et que le Conseil national de recherches poursuivra ses importants travaux de recherche sur l'isolation des maisons? Le gouvernement fédéral entend-il jouer un rôle de guide et de coordonnateur?

M. Clark: Monsieur l'Orateur, ce sont toutes des questions valables. En ce qui concerne le programme d'isolation thermique des maisons canadiennes, j'ai officiellement offert aux provinces aujourd'hui de discuter de la possibilité de leur remettre la juridiction sur ce programme, et j'ai dit qu'elles recevraient également des subventions fédérales. Voilà où nous en sommes. Il y aura des discussions avec les provinces. Je sais que je traduis la pensée du ministre responsable quand je dis que si les députés aimeraient voir aborder certaines questions au cours de nos entretiens avec les provinces, ils feraient bien de nous le dire sans tarder. J'aimerais que cela se fasse très vite car je crois qu'après l'entente que nous avons conclue aujourd'hui, nous essayerons de prendre assez rapidement toutes les dispositions relatives au programme d'isolation thermique des maisons canadiennes ou à d'autres mesures de conservation de l'énergie.

J'insiste sur le fait qu'à notre avis, s'il est très important de trouver de nouvelles sources d'approvisionnements, il est également important pour le pays d'encourager la conservation de l'énergie.

● (2140)

M. l'Orateur: Je laisserai le député de Saint-Maurice (M. Chrétien) terminer la période de questions.

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre (M. Clark). L'ai-je entendu dire qu'il a l'intention de discuter avec les sociétés multinationales de l'imposition d'une taxe d'accise sur leurs profits parce que, si je me souviens bien, l'année dernière, quand j'avais osé discuter de politique fiscale avec les provinces, certains des députés du gouvernement actuel me l'avaient reproché.

M. Clark: Non, monsieur l'Orateur, le député ne m'a pas entendu dire cela. Ce que j'ai dit, c'est que nous nous sommes entendus au sujet de l'imposition d'une taxe sur les nouveaux profits des compagnies résultant de la hausse des prix de l'énergie. Ce sera une taxe qui frappera les compagnies, et non une taxe d'accise du genre qui a causé tellement d'ennuis à l'honorable député. La raison pour laquelle nous voudrions discuter de la forme que pourrait prendre cette taxe serait parce que nous voudrions essayer d'obtenir les meilleurs conseils possibles à ce sujet soit des sociétés pétrolières, soit des provinces, parce que les provinces ont souvent une meilleure connaissance de ce secteur que nous ou les députés.